

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 774

Artikel: Paysannes fribourgeoises

Autor: Derron, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

LA GENEVE

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI

Fondée en 1871
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE - TEL. 2.67 32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 5.93.95

GRANDE MAISON DE BLANC
CALICOES 14, RUE DE RIVE
La maison des bonnes qualités

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Paysannes fribourgeoises

L'association des paysannes de langue allemande du district du Lac témoigne d'une très belle activité. Le but de cette association est double :

1. Embellir et alléger la tâche de la paysanne si lourde parfois, puisqu'à sa tâche de mère de famille s'ajoutent les travaux pénibles de la vie agricole.

2. Elever son niveau intellectuel, élargir son horizon, en lui faisant mieux comprendre la valeur sociale de son effort.

D'attrayantes causeries et démonstrations sur la vie familiale, l'enfance, le jardinage, l'emploi judicieux des produits de notre sol, la culture et l'emploi des plantes textiles, la broderie, la sculpture rustique, en un mot sur tout ce qui est de nature à développer la femme qui vit à la campagne et qui ne peut y être heureuse que si toutes ses facultés peuvent s'y épanouir.

Les membres de l'Association suivent les manifestations du Théâtre du Heimatschutz et ont entendu récemment une très belle causerie de l'écrivain bernois E. Balmer qui a lu certaines de ses œuvres. Ces dames ont activement travaillé pour la Croix-Rouge, ont accueilli des enfants réfugiés. Il est très encourageant de constater que ce ne sont pas seulement les mères de famille qui s'intéressent à ce mouvement, mais aussi les jeunes filles et le fait de s'intéresser toutes jeunes déjà au bien général est le meilleur chemin vers une compréhension plus vaste de l'appui que représente le rôle de la femme dans la vie sociale d'un pays. L'École ménagère pour filles de paysans que dirige depuis des années avec une compétence très remarquable Mlle Schnyder à Utteroyl (près de Laupen) poursuit les mêmes buts et de nombreuses volées de jeunes élèves formées dans cette école y ont acquis des capacités précieuses.

J. Derron

Secours aux Suisses

100 000 Suisses continuent à vivre dans des régions de l'Europe où l'on ressent encore vivement les conséquences de la guerre.

Le Secours aux Suisses a besoin que chacun réponde à son appel :

par un don ;
par un parrainage de 10 fr. par mois ;
par une inscription pour accueillir un enfant suisse de l'étranger.

Ecrivez à : Secours aux Suisses (section genevoise) 10, Taconnerie, Genève. Compte de chèques postaux I. 7821.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE



CAPITAL ET RÉSERVES FR. 200 MILLION

GENÈVE

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION
CORNAVIN - EAUX-VIVES
PLAINPALAIS - CAROUGE

Les femmes dans les commissions

Pour remplacer Mme Ruth Gubéran (Lausanne), qui devient membre de la commission nouvellement créée pour choisir les films visibles par les enfants, le Conseil d'Etat a nommé membre suppléant de la commission de contrôle des films cinématographiques, Mme Madeline Berthoud, à Lausanne.

Mme Hélène Saugy a été nommée membre de la commission scolaire de Rougemont.

Mme R. Bringolf a été nommée membre du comité directeur du Parti socialiste de la commune de La Tour-de-Peilz.

Grâce sans doute à l'influence de M. A. Mayer, syndic de Montreux-Planches, grâce aussi à ses mérites, Mlle Gabrielle Pittet, à Glion, depuis plusieurs années employée au greffe municipal des Planches, vient d'être nommée boursière communale. Un poste plein de responsabilités, car on y reçoit et transmet beaucoup d'argent.

C'est une fonction assumée d'ailleurs depuis longtemps par des femmes, mais très officieusement. Dans nombre de communes, c'est sa femme qui fait tout le travail du boursier, mais c'est lui qui touche le salaire...

* * *

Nous nous étions trop pressées de célébrer la nomination de trois femmes dans la commission scolaire de La Tour-de-Peilz : il n'y en a qu'une, Mme d'Arcis, qui a été désignée comme secrétaire.

A Echandens, la Municipalité a fait appel à Mlle Yvonne Capt, ancienne maîtresse à l'École supérieure des jeunes filles de Lausanne, rédactrice du « Bulletin des anciennes élèves ».

A Moudon ont été nommées Mlle Cécile Perret, Mme Maurice Brillard-Gavillet. A Renens, Mme Marthe Glaentzin, qui est secrétaire de la commission. A Vuibœuf siège Mme Jeanne Richard. Mme Elise Bornand est la déléguée de la commune à la commission scolaire pour l'enseignement ménager. Il y a deux femmes dans la commission scolaire d'Yverdon, Mmes Feuz et Wässen.

Le Conseil d'Etat a nommé Mlle Renée Blancherd, infirmière à Nyon, membre de la commission consultative du chômage pour cette commune.

S. B.

* * *

Au Grand Conseil bernois, M. Feldmann, conseiller d'Etat a demandé la création d'un poste de fonctionnaire spécialisée qui, à la direction de l'Instruction publique, s'occupera des écoles ménagères, des écoles de travaux à l'aiguille et des écoles enfantines.

Enregistrons cet immense progrès dans notre vie publique : on reconnaît que les hommes ne sont pas compétents dans tous les domaines !

Parmi les 1000 frs de prix d'honneur distribués par le Studio de Berne à quelques collaborateurs âgés, se trouve une institutrice primaire, Hedy Sutter, dont on a voulu récompenser les efforts, couronnés de succès, qu'elle a déployés afin de rendre instructives, charmantes et divertissantes les heures des enfants.

Samaritaines de Genève

La Société des Samaritaines de Genève qui organise chaque automne un cours de premiers soins en cas d'accidents ou de maladies subites, vient d'enregistrer la venue de 21 nouvelles samaritaines et de 8 samaritains ayant subi les examens d'admission avec succès.

Cet appoint de personnel désireux de contribuer activement au but de la Société représente le 22 % des élèves qui ont suivi le dernier cours de secourisme dont la partie théorique a été donnée par M. le Docteur A. Monod, et l'Instruction pratique, par les monitrices et moniteurs samaritains.

C'est dire qu'il se trouve encore bien des personnes désireuses de se dévouer à l'œuvre samaritaine.

Son dispensaire, son office sanitaire, ses services extérieurs, pourront ainsi poursuivre leur tâche utile entre toutes.

D'autre part, nous devons signaler qu'une instruction de secourisme a également été donnée par M. le Docteur Monod et les services techniques de la Société aux élèves moniteurs de camps pour réfugiés et internés.

Cette instruction a complété le bagage de ces moniteurs, dont la plupart ont déjà pu apprécier et mettre en pratique leurs connaissances de secouristes dans les camps où ils ont été envoyés.

Groupements protestants féminins

Au sein de l'Eglise libre vaudoise vient de se constituer une commission féminine provisoire, composée de Mmes René Raymond-Pahud, présidente, Alfred Mundler (Lausanne), vice-présidente, Ph. Daulte (Lausanne), secrétaire, Victor Bridel, Georges Panchaud (Lausanne) et de Mlle M.-J. Cuany. Cette commission a pris contact avec la commission féminine de l'Eglise nationale pour resserrer les liens entre les deux Eglises et avec les femmes protestantes de Suisse. Ces deux commissions siègent au centre romand d'information créé à Lausanne, lequel recevra à Lausanne, l'automne prochain, l'Assemblée générale des sociétés féminines protestantes de Suisse.

Travailleurs sociaux du canton de Vaud

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux, qui compte surtout des membres féminins, a tenu son assemblée générale, le 13 février, à Lausanne, sous la présidence de Mlle S. Carey, assistante à l'Office cantonal contre l'alcoolisme. Il a entendu une intéressante causerie de M. Kooy, fonctionnaire aux tâches sociales de l'ONU à Genève, sur son activité, et a discuté ses nouveaux statuts, qui visent à faire de la société un groupement de professionnels, et cela n'est pas aisé tant sont multiples les tâches des travailleurs sociaux, qui ne sauraient être tous des élèves diplômés d'écoles sociales !

Au cours de la discussion, une travailleuse s'est plainte du fait que les assistantes sociales travaillent toujours en sous-ordre, qu'elles ont beaucoup de peine à obtenir les améliorations souhaitables. A quoi Mlle Demiéville (Lausanne) a répondu avec pertinence que c'est le bulletin de vote qui permet de parler d'égal à égal et d'obtenir des progrès substantiels des autorités. Or, quand on leur parle du suffrage féminin, les travailleuses sociales déclarent que cela ne les intéresse pas (Il y a heureusement de belles exceptions !).

S. B.

CANTON DE VAUD

Spécialité : La fiche comptable

Impimerie Th. Ebehard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Art Rustique Suisse LAUSANNE

HÉLÈNE CUENOD, anciennement Pl. St-François 12bis
S'est installée Avenue du Théâtre 1

Les Dentelles et objets de Gruyère
Les Toiles tissées à la main
Les Poteries et Bâblots faits en Suisse
Les Blouses et tabliers bernois
Les Bois sculptés et les pailles tessinoises.

RESTAURANTS - TEA-ROOM

LE CARILLON

Place Chauderon - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

Commission pour la Radio

L'Alliance de Sociétés féminines suisse a créé en 1948 une commission pour la radio sous la présidence de Mme Jeannet. Aujourd'hui, cette commission va se diviser en trois groupes : romand, alémanique, tessinois. L'Alliance charge Mme Jeannet, qui abandonne la présidence de la commission, de former le groupe romand. Elle en appelle donc aux femmes qui ont le temps d'être régulièrement à l'écoute pour qu'elles nous transmettent leur opinion, leur desiderata, leurs suggestions, un choix de sujets qu'elles aimeraient voir traiter à la radio durant l'Heure de la Femme. Le groupe romand comprendra des Valdoises, des Neuchâteloises et des Genevoises, des Valaisannes et la présidente de l'Union des femmes de Lausanne, avenue de Rumine 40.

Emissions radiophoniques

Lundi 6 mars à 18 h. 30 :

Nos enfants et nous.

Mercredi 8 mars à 13 h. 45 :

La femme et les temps actuels :
La femme chez elle.

Lundi 13 mars à 18 h. 30 :

La femme et les temps actuels :
Nouveaux contrats de travail ménager.

Mercredi 15 mars à 13 h. 45 :

La femme et les temps actuels :
La femme chez elle.

Samedi 18 mars à 14 h. :

Le micro-magazine de la femme.

Garnet de la Quinzaine

Du 4 au 26 mars.

GENÈVE : Musée Rath, tous les jours de 10 à 12 h. (excepté le lundi) et de 14 à 17 h.
Exposition de peinture de Mme Y. Oltramare.

Vendredi 10 mars

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, à 17 h. *Assemblée générale de la section de lecture suivie d'une causerie de Mlle Renée Gos.*

Lundi 13 mars

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, à 17 h. *Assemblée annuelle de l'Ouvroir de l'Union des Femmes.*

Mardi 14 mars

GENÈVE : Rue Et-Dumont 22, à 20 h. 30 : *Assemblée annuelle du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale* — Partie administrative, suivie de deux exposés sur la *réadaptation des malades et accidentés*, par M. J.-M. Lechner, secrétaire général de l'Hospice général (Genève) et M. Denis Droin, directeur du Centre romand d'orientation et de rééducation des infirmes.

Mercredi 15 mars

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, à 20 h. 30. Club de rapprochement. *Souvenirs d'enfance de quelques grands hommes*, par Mlle Marie Gautier.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE